

**Vous êtes concernés mais vous n'avez pas reçu cette lettre,
pas d'inquiétude , vous pouvez contacter la mairie
pour vous inscrire avant le 27 novembre**

Le 11 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Depuis des années, le premier dimanche de décembre, a lieu le repas des aînés.

Cette année, cet événement convivial ne pourra malheureusement pas être maintenu, à cause des restrictions sanitaires liées au virus du COVID.

Madame le Maire, le Comité des Fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et toutes les personnes impliquées habituellement dans la réalisation de ce moment festif autour d'un bon repas, regrettent cette situation.

Afin d'apporter en cette fin d'année une note positive, le CCAS a décidé dans la mesure de ses moyens, d'offrir à **chaque personne âgée de 80 ans** et plus, la somme de 25 € en bons d'achats à utiliser dans les commerces de notre commune avant le 31 janvier 2021.

Une enveloppe contenant ces bons d'achat nominatifs ainsi que les vœux de la municipalité sera distribuée dans la deuxième quinzaine de décembre.

Les membres du CCAS vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent par avance une fin d'année la plus paisible possible.

Avec nos cordiales salutations,

Madame le Maire et les membres du CCAS